

A travers ses activités locales, le Groupe Renault s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire ***

Constructeur automobile depuis 1898, le Groupe Renault est aujourd'hui un groupe international présent dans 134 pays qui a vendu près de 3,76 millions de véhicules en 2017. Dans le cadre de son plan stratégique « Drive the Future 2017-2022 », le Groupe RENAULT affiche l'ambition d'« **assurer une mobilité durable pour tous aujourd'hui et demain** » et demeure convaincu que sa dynamique sur l'électrification du véhicule constitue la voie à privilégier face aux enjeux environnementaux et énergétiques.

L'usine Renault de Cléon, qui emploie plus de 5000 salariés, est la **première usine de mécanique du Groupe Renault dans le monde** et a produit 90 millions de moteurs et boîtes de vitesse depuis son démarrage il y a près de 60 ans.

Implantée sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, bénéficiant d'un positionnement stratégique qui lui confère une dimension internationale, l'usine est par ailleurs très engagée dans son bassin d'emploi et a recruté près de 900 collaborateurs depuis 2015. Premier employeur industriel seinomarin, le site de Cléon a vocation, à l'aune d'une transformation profonde de l'industrie automobile, à maintenir sa position d'acteur industriel normand de premier ordre et consolider son rôle au sein de la filière automobile et de l'écosystème local.

L'usine de Cléon, **première et seule usine en Europe à fabriquer un moteur électrique**, est au cœur de la stratégie du Groupe et ambitionne de développer significativement ses capacités de production annuelle de moteurs électriques pour soutenir le projet d'électrification de la gamme du Groupe Renault.

Les engagements de Cléon vis-à-vis de la transition énergétique sont :

1. Le site de Cléon a annoncé **le triplement de ses capacités de moteurs électriques** pour le Groupe Renault, l'affectation complémentaire d'une nouvelle génération de moteurs électriques pour l'Alliance, la fabrication de composants destinés à une boîte de vitesses innovante. 2021
2. **Une réduction des gaz à effet de serre du site de Cléon** de 23% entre 2012 et 2022, soit une réduction de 48% par équivalent GMP produit entre 2012 et 2022, grâce, notamment à l'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments :
 - Rénovation des appendices des bâtiments F et G (aux alentours de 1000m² de locaux tertiaires) permettant des réductions de consommation d'énergie de 50 % par rapport à l'état actuel. (Mi 2019)
 - Mise en place de poches de transport de métal fermées, permettant de diminuer les chaleurs perdues. (Mi 2019)
 - Etudes énergétiques complètes pour toutes les centrales de filtration qui permettra la mise en place de dispositif de variation de puissance. (Mi 2019)
 - Mise en œuvre d'ici 2022 de la certification ISO 50001

Pour rappel : Au niveau du Groupe Renault, l'intensité carbone de ses sites industriels a été réduite de de 20,3% en 2017 comparé à 2013 et le Groupe s'est engagé à poursuivre des objectifs de réduction de 3% / an entre 2013 et 2022 soit -24% sur la période

3. **Une contribution au développement des énergies renouvelables**, avec
 - Depuis 2012, 33 146 m²M2 de panneaux photovoltaïques sur les parkings visiteurs et personnels du site ont été installés, générant une production de 4 300 MWh par an et contribuant aux objectifs d'énergies 100% renouvelables de la métropole
 - L'accueil d'ici 2019 du projet Renault d'« Advanced Battery Storage », un dispositif de stockage stationnaire d'électricité jamais conçu à partir de batteries de véhicules électriques en Europe (puissance: 70 MW / énergie: 60MWh). Ce dispositif installé facilitera l'intégration des énergies renouvelables au sein des réseaux électriques
4. **La définition et le déploiement d'un Plan de Mobilité Entreprise**, d'ici fin 2019, répondant notamment aux orientations de mobilité durable du PCAET de la MRN, et s'appuyant, entre autres, sur le co-voiturage, et l'autopartage avec la solution Renault Mobility pour des usages professionnels et/ou privés des salariés de l'usine de Cléon.
5. **La mise en œuvre de l'ECOSYSTEME CLEON 4.0** dont Renault Cléon est membre fondateur, et qui vise à développer le rayonnement du territoire et l'attractivité de la région, dynamiser les entreprises et fournisseurs locaux, identifier des synergies, associer les entreprises de proximité et in fine favoriser l'intégration locale.
6. **Une optimisation du schéma de fret logistique** d'approvisionnement via la mise en œuvre d'un hub logistique moderne visant notamment à fluidifier les approvisionnements et à réduire les temps d'attente des camions. Un indicateur de réduction des émissions de CO2 lié à ce projet innovant sera mis en place.

Les engagements du Groupe Renault, notamment son réseau commercial et l'ensemble de ces partenaires engagés dans la mobilité durable vis -à-vis des habitants, des entreprises, des collectivités territoriales sont d'accélérer la transition énergétique en passant d'une mobilité fossile et individuelle vers une mobilité plus électrique, plus connectée, plus partagée

7. **PLUS ELECTRIQUE**, l'ambition de Renault à l'horizon 2022 est de rester leader sur le véhicule électrique en Europe ; être le premier producteur de véhicules électriques abordables d'ici la fin du plan avec 8 modèles électriques et 12 modèles électrifiés : à la fin du plan, 50 % de l'offre du Groupe sera électrifiée.
8. **PLUS CONNECTEE** avec une gamme 100% connectée permettant d'éviter des kilomètres inutiles à la recherche d'un stationnement, en évitant les bouchons par des info trafics en temps réel, ...
9. **PLUS PARTAGEE** avec la mise en œuvre d'une offre de véhicules électriques partagés (Déploiement de la solution Renault Mobility : 4 Zoé en car-sharing sur le périmètre de la Métropole dès 2019). La poursuite de l'expérimentation Rouen Normandy Autonomous Lab : déploiement d'un service de mobilité avec des véhicules autonomes sur la commune de Saint-Etienne du Rouvray. La Métropole Rouen Normandie, le groupe Transdev, le Groupe Renault, le groupe Matmut, partenaires, avec le soutien de la Région Normandie et la Banque des Territoires, expérimentent dans ce cadre et depuis 2018 le premier service de mobilité partagée et autonome à la demande sur routes ouvertes en Europe. A cette expérimentation de quatre véhicules autonomes Renault ZOE 100% électriques s'ajoutera une navette autonome i-Cristal co-développée par Transdev et Lohr.
10. **PLUS COLLABORATIVE** : Le Groupe Renault s'engage à toujours être force de proposition pour de nouveaux usages de mobilités et à s'inscrire dans la mobilité durable du PCAET de la MRN. Il s'engage notamment à participer activement aux groupes de travail sur la vision 2030 de l'électromobilité partagée et les énergies renouvelables à l'échelle de la MRN et à alimenter les projets Living Lab et TIGA sur l'appropriation citoyenne.

Le succès de la transition écologique vers 100% d'ENR d'ici 2050 passe par le succès de la mobilité électrique et de son écosystème associé comme l'a montré l'étude « Le VE dans la transition écologique en France » de la Fondation pour la Nature et l'Homme et l'European Climate Foundation en 2017.

Les engagements individuels de Cléon et des acteurs territoriaux du Groupe Renault sont liés étroitement aux respects des engagements de l'ensemble des parties prenantes de la COP21 Rouen Normandie.

Cette politique de réduction de l'empreinte carbone de Cléon de 23% d'ici 2022 mais aussi de la Métropole de Rouen est contributrice de l'engagement Mondial du Groupe RENAULT de réduire son empreinte carbone de -16,3% en 2017 comparé à 2010* et s'est engagé dans son plan moyen terme « Drive the Future » à poursuivre cette réduction avec un objectif de -25% en 2022 comparé à 2010 (*) en moyenne par véhicules vendus, périmètre de reporting Monde.

Dans l'esprit des engagements COP21 de MRN (1) Métropole Rouen Normandie, le Groupe Renault contribue activement à l'initiative SBT visant à construire la trajectoire COP21 du secteur automobile à l'horizon 2030-2050.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je m'engage à participer à la coalition Innovation

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Cléon, le 28.11.2018

Paul Carvalho, Directeur de l'usine de Renault Cléon